

25 AVR. 2016

**TRANSUGIL ETHYLENE**

Société en nom collectif

DDT/SASE

Siège social :  
Immeuble City Défense  
16 rue Henri Regnault  
92400 COURBEVOIE ( France)

>Courrier à adresser à :  
**TRANSUGIL ETHYLENE**  
**CHEZ TOTAL RAFFINAGE FRANCE**  
**Direction des pipelines**  
Plateforme de Feyzin  
CS 76022  
69551 FEYZIN Cedex (France)

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**  
**Service Etudes et Territoires**  
**Bureau des Documents d'Urbanisme**  
**17 bd Joseph Vallier**  
**BP 45**  
**38040 GRENOBLE Cedex 9**

**A l'attention de Mme Nicole MEARY**

Feyzin, le 22 avril 2016

N/Réf. : DM/TUE/N° 0169-16  
Affaire suivie par Sylvie CABANE Tél : 04 72 09 55 11

**OBJET : ELABORATION PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE ISERE COMMUNAUTE**  
**CANALISATION DE TRANSPORT D'ETHYLENE TRANSUGIL ETHYLENE**

Madame,

Par courrier du 7 mars 2016, vous nous interrogez dans le cadre de la préparation du Porter à Connaissance que doit adresser Monsieur le Préfet à la Communauté de Communes de Bièvre Isère Communauté..

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la canalisation de transport d'éthylène dite TRANSUGIL ETHYLENE traverse les communes suivantes :

- CHAMPIER
- CULIN
- SAINT AGNIN SUR BION
- TRAMOLE

Et impacte les communes suivantes :

- ARTAS
- CHATONNAY

La canalisation TRANSUGIL ETHYLENE a été déclarée d'intérêt général en date du 18 octobre 1965.

Nous vous remettons, en pièce jointe, un plan reprenant le tracé de la canalisation ainsi que les bandes de dangers à prendre en compte dans le document d'urbanisme de chaque commune :

- Zone des effets très graves de 230 m de part et d'autre de la canalisation. Dans cette zone sont proscrits les ERP > 100 personnes.
- Zone des effets graves de 270 m de part et d'autre de la canalisation. Dans cette zone sont proscrits les ERP de catégorie 1 à 3.
- Zone des effets significatifs de 470 m de part et d'autre de la canalisation. Dans cette zone les projets de construction ou d'extension de bâtiments doivent nous être soumis pour avis.

Les servitudes qui s'attachent à cette canalisation, dont la construction et l'exploitation ont été déclarées d'intérêt général par décret du 18 octobre 1965, ont le caractère de servitudes d'utilité publique en application de l'art R 126-1 du Code de l'Urbanisme. En conséquence, ces servitudes devront être annexées au document d'urbanisme en **classification I5** (Produits chimiques).

.../...

# **TRANSUGIL ETHYLENE**

Société en nom collectif

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Directeur des Pipelines,



Remy GARRAUD

PJ 1 plan

« Cette lettre est destinée uniquement au destinataire mentionné et/ou son service et ne pourra être divulguée à des tiers ou via internet que moyennant accord préalable et écrit de son auteur. Elle pourra cependant être divulguée sous forme papier sans son accord dans le cadre d'une procédure (administrative) légale aux intervenants de ladite procédure ».

**TRACÉ DE LA CÂNALISATION D'ETHYLENE  
"TRANBUGIL ETHYLENE (TUE)"  
ET DES BANDES DE DANGERS**

Communauté de communes du SIEVRE ISERE  
Département de l'Isère (38)



**Légende**

- TRANBUGIL ETHYLENE (TUE)
- Bande dangers très graves (230m)
- Bande dangers graves (270m)
- Bande dangers significatifs (470m)
- Limite CC SIEVRE ISERE
- Limite commune traversée/impactée



2 050 m

Document établi par TECHNIQUES TOPO  
en avril 2016 - Révisé en 2021

